

Était-ce un ancien *pagus*, dont l'Archiprêtre emprunta la dénomination et la circonscription civile ? La géographie politique semble tout naturellement l'indiquer, mais on

ou à celles du Beaujolais. Voir Ménestrier, *Histoire de Lyon*, p. 27. — Aubret. t. 1, p. 1.

Quelques uns ont voulu tirer le nom de Dombes de ces deux mots latins : *bis dominus*, sur ce que, vers le milieu du XI^e siècle, la Dombes n'aurait été possédée que par deux hauts seigneurs, les sires de Villars et les sires de Baugé. Ceux-ci prétendent que ce nom vient de *Dominium*, grande seigneurie, et ceux-là de *Dom*, titre que portaient les chanoines de l'Église de Lyon ainsi que les abbés de Cluny et de l'Île-Barbe, auxquels appartenait une grande partie de la Dombes.

Certains étymologistes font venir le mot Dombes d'*Ambarum*, *Umbarum*, le pays des Ambares; d'où *Dumbarum*.

Le territoire de l'Archiprêtre de Dombes forme une portion du territoire occupé, du temps des Celtes, par les *Ambari*, mis par Tite-Live au nombre des soldats de Bellovèse; le même peuple que César, dans le premier livre de ses *Commentaires*, dit être *necessarii et consanguinei Æduorum*.

Lorsque Auguste fit, en l'an 727 de Rome, sa fameuse division des Gaules, dont il forma 60 peuples, les *Ambari* furent supprimés comme nation; c'est pourquoi il n'en est parlé ni dans Strabon, ni dans Pline, ni dans Ptolémée.

Or, ne pourrait-on pas admettre que, lorsqu'on supprima la nation des *Ambari*, l'on en fit un *pagus*, dépendant de la *Civitas Lugdunensis*? et d'où peut-être l'on pourrait induire que le nom se serait conservé en se transformant quelque peu, en ce que de *pagus Ambarum*, ou *Umbarum*, l'a et l'u se confondant souvent autrefois dans la prononciation, l'on aurait fait par la suite *pagus Dumbarum*.

Papire Masson, en parlant de Trévoux, dans sa *Description des fleuves de la Gaule*, l'appelle *caput Umbarum*.

Tout cela du reste, — dont nous ne parlons ici qu'en raison du souvenir historique qui s'y rattache, — est, comme la plupart des origines, fort vague et fort hypothétique en l'absence de documents ou anéantis ou inconnus; d'autant plus hypothétique, il faut en convenir, que, par la légende de Saint-Trivier, la Dombes est présentée comme faisant partie de la Bresse. *Duo pueruli nomine Radigneschus et Sulsufir de pago Dumbensi, ubi dicitur BRESCIA.*